



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 15 octobre 2015

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, (1.1.6 : retiré), 1.1.7, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 4.1

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 23h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.5), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.2.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.2.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT (jusqu'au 5.4), M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Christophe LIME, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : Mme Elsa MAILLOT

Procurations de vote :

Mandants : C. LIME

Mandataires : E. MAILLOT

Délibération n°2015/002964

Rapport n°5.1 - Propriétaires Occupants - Demandes de subvention dans le cadre des aides AAPEL et PAMELA (< 10 000 €)

Propriétaires Occupants - Demandes de subvention dans le cadre des aides AAPEL et PAMELA (< 10 000 €)

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2015 et PPIF 2015-2020 « AP/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés 2013-2019 »	Montant de l'AP : 4 546 800 € Montant du CP 2015 : 580 000 € Montant de l'opération : 201 488 € répartis comme suit : AAPEL : 197 333 € PALMELA : 4 155 €

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Grand Besançon a pour ambition de soutenir les ménages qui améliorent significativement la performance énergétique de leur logement. Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et de ressources fixées par délibération (revenus « modestes » et revenus « moyens »), ces ménages peuvent bénéficier du programme d'aide mis en place au travers de deux dispositifs distincts : AAPEL et PAMELA.

Ce rapport fait état de 33 nouvelles demandes de subvention AAPEL et de 2 nouvelles demandes de subvention PAMELA, d'un montant total prévisionnel de 201 488 €.

I. Aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (AAPEL)

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE).

L'opérateur agréé par le Préfet du Doubs qui accompagne les propriétaires en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage (opérateur AMO) est précisé pour chaque dossier présenté (cf. annexes).

Une synthèse des 33 dossiers de demande de subvention AAPEL est proposée ci-après :

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC global » : 5 dossiers

Demandeurs : Mme LABORIER Cécile et M. RISSET François
31 Chemin de Plainechaux à BESANÇON
classe G initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle : 9 075 €

M. et Mme LEFEBVRE Yann et Céline
32 rue Sous les Vignes à MISEREY SALINES
classe C initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle : 9 075 €

Mme DESA Alexandrine
1 rue de la Pernotte à BESANÇON
Classe G initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 8 700 €

M. CORNU Christophe et Mme ROY Laëtizia
6 rue de l'Abreuvoir à AVANNE AVENEY
classe C initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle : 6 476 €

Mme TOURNIER Bénédicte
10 route du Fort à FONTAIN
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 9 075 €

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC par étapes » : 9 dossiers

Demandeurs : M. et Mme CHETORY Richard et Lamia
5 bis rue Denfert Rochereau à BESANÇON
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 141 €

M. GUYOT David
6 impasse des Jardins à THISE
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 2 715 €

Mme KAIM Fatima
38 rue du Marquis à GRANDFONTAINE
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 5 145 €

M. et Mme DESCHAMPS Régis et Anne-Sophie
10 Grande Rue à AVANNE AVENEY
classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 575 €

M. GARCIA Bernard
11 rue des Tilleroyes à SERRE LES SAPINS
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 237 €

M. BEN AMOR Salah
10 rue Jacques Prévert à BESANÇON
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 6 545 €

Mme GOGUEL Claudine
11 chemin des Germinettes à BESANÇON
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 € *

M. BARBEROT David et Mme HENRY Mélanie
22 route de Besançon à THORAISE
classe F initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

M. GRUMEL Christophe et Mme BERNARD Aurore
39 rue du Portail de Roche à OSSELLE
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 575 €

** Mme GOGUEL a préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 23 octobre 2014, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 4 200 €. Son projet ayant évolué en début d'année 2015, et les travaux n'ayant pas démarré, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide d'un montant prévisionnel de 7 200 €.*

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 50 % : 8 dossiers

Demands : M. BUSOLINI Félice
13 rue de la Faye à SERRE LES SAPINS
classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

M. RERAT Hervé
2 rue Nicolas Nicole à BESANÇON
classe F initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

M. LEROUGE Samuel et Mme COLIN Marie
33 rue Renan à BESANÇON
classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 5 425 €

Mme VIENET Colette
37 Grande rue à PELOUSEY
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

M. PRUNIAUX Philippe et Mme LALIGANT Emilie
10 rue de Vesson à MAMIROLLE
classe G initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

M. VITTER Franck et Mme BOURGEOIS Emmanuelle
6 route de Fontain à ARGUEL
classe F initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

M. et Mme GLOSA Dominique et Micheline
1 chemin de la Roche à PIREY
classe G initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

Mme JEUNOT Françoise
20 D rue Fontaine Ecu à BESANCON
classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 5 500 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 11 dossiers

Demandeurs : Mme VEGH Marie-Claire
13 B rue du Clos Munier à BESANÇON
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 5 825 €

Mme LASMI Cherifa
11 avenue de l'Observatoire à BESANÇON
classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 3 000 €

Mme GONNOT Arlette
24 route de Torpes à GRANFONTAINE
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 3 000 €

Mme MOUGENET Anne-Christelle
4 rue des Fontaines à NANCRAÏ
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

Mme SIMONIN Marie-Claire
75 rue de Belfort à BESANÇON
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 3 000 €

M. et Mme MOULIN Patrice et Marie-Claude
5 rue de Mozart à SAÔNE
classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 7 200 €

M. SAHLAOUI Yacoub
3 rue des Pervenches à SERRE LES SAPINS
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 3 000 €

Mme TRONCHE Clémence
9 rue de la Famille à BESANÇON
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 2 800 €

Mme ROUSSILLON Hélène
24 A rue de la Corvée à BESANCON
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 1 797 €

M. et Mme HOUZELOT Luc et Aurélie
50 avenue de Montrapon à BESANCON
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 3 000 €

M. HAKKAR Walid
20 rue Albert Metin « le Clos Munier » à BESANCON
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 2 652 €

Ces 33 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 197 333 €

* Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement est par ailleurs appliqué à hauteur de 80 % ou de 100 % selon la réglementation en vigueur.

Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques seront versées directement à l'opérateur HDL en qualité de mandataire, soit pour ce rapport 5 625 €.



**Gain moyen de performance énergétique
pour ces 33 dossiers = 48 %
Montant des travaux générés : 972 912 €
Gain d'énergie
réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =
4,27 millions KWH/an**

II. Prime à l'amélioration de la performance énergétique (PAMELA)

La prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA) a pour objectif de soutenir les ménages du Grand Besançon, non éligibles au dispositif AAPEL, dans leurs projets de travaux dès lors que ces travaux permettent une amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique de leur logement.

Les conditions de ressources (« revenus moyens ») ont été fixées par délibération du 26 juin 2014.

Nature et montant de la prime : il s'agit d'une prime forfaitaire, dont le montant dépend du gain de performance énergétique réalisé, soit une prime de :

- 1 350 € pour un gain de performance énergétique compris entre 25 et 49 %,
- 2 700 € pour un gain de performance énergétique supérieur ou égal à 50 %.

Le gain de performance énergétique est apprécié au regard d'une évaluation énergétique réalisée avant travaux (audit Effilogis ou diagnostic de performance énergétique).

Le Grand Besançon prend en charge 50 % du coût de l'évaluation énergétique réalisée, dans la limite de son coût réel et plafonné à 250 € par logement.

Une synthèse des 2 dossiers de demandes de subvention dans le cadre de PAMELA est proposée ci-après :

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 49 % :

Demandeur : M. LAVIER Philippe
19 rue de l'Amitié à ECOLE-VALENTIN
classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle : 1 455 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure ou égale à 50 % :

Demandeurs : M. et Mme ALEYA Lofti et Yamna
14 rue des Edouard Henriot à BESANCON
classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle : 2 700 €

Ces 2 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel de 4 155 €.

Un tableau récapitulatif des demandes de subvention AAPEL et PAMELA est joint en annexe.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 33 demandes de subvention **AAPEL**, pour un montant total prévisionnel de 197 333 € (dont une subvention de 7 200 € à Mme **GOGUEL Claudine** qui annule et remplace la subvention de 4 200 € accordée par le Bureau du 23 octobre 2014),
- les 2 demandes de subvention **PAMELA**, pour un montant total prévisionnel de 4 155 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs

Reçu le 22 OCT. 2015



Contrôle de légalité

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
GAIN DE PERFORMANCE SUPERIEUR A 50%														
BUSOLINI Felice TM	HDL	Besançon	1965	Création chauffage central avec radiateurs et vannes thermostatiques, chaudière granulés de bois rendements >80 %, menuiseries PVC double vitrage.	31 535 €		225 €		7 200 €	7 200 €	13 500 €	66%	D	52%
RERAT Hervé TM	HDL	Besançon	1935	Isolation par l'extérieur du toit, des murs et bardage, changement de la chaudière pour gaz condensation, poêle à pellets, changements de fenêtres, installation de VMC hygro B, mise en place chauffe eau solaire.	56 167 €	150 €	225 €		7 200 €	7 200 €	20 460 €	49%	C	77%
LEROUGE Samsael (M)	HDL	Besançon	1900	Création d'un chauffage central avec production d'eau chaude + isolation des allées des murs + isolation des rampants + changement d'une fenêtre	23 656 €		225 €		5 425 €	5 425 €	13 500 €	80%	D	53%
VIENET Colette (M)	HDL	Pelousey	1963	Isolation des murs par l'extérieur + isolation du plancher bas et du plancher des combles + remplacement de la chaudière	46 851 €		225 €		7 200 €	7 200 €	12 920 €	43%	D	55%
GLOSA Dominique TM	HDL	Pirey	1969	Chaudière gaz à condensation + vannes thermostatiques + menuiseries extérieures + VMC hygro B	23 014 €		225 €		7 200 €	7 200 €	13 000 €	88%	D	61%
JEUNOT Françoise TM	HDL	Besançon	1955	Chaudière + menuiseries extérieures	15 212 €		225 €		5 500 €	5 500 €	9 695 €	100%	D	55%
PRUNIAUX Philippe et LALIGANT Emilie TM	HDL	Besançon	1970	Chaudière à granulés bois + chauffage eau solaire	22 358 €		225 €		7 200 €	7 200 €	13 000 €	90%	D	67%
VITTE Franck et BOURGEOIS Emmanuelle TM	HDL	Arguel	1973	Chaudière à granulés bois + radiateurs + VMC hygro B + menuiseries	52 633 €		225 €		7 200 €	7 200 €	19 000 €	50%	C	67%

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E* APRES TRAVAUX	GAIN E*
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%														
MOUGENET Anne-Christelle (M)	HDL	Nancray	1872	Isolation des combles + fenêtre de toiture + isolation du pignon	20 039 €		225 €		7 200 €	7 200 €	8 108 €	76%	D	45%
SIMONIN Marie-Claude (M)	HDL	Besançon	1930	Remplacement des menuiseries + poêle à granulés + radiateurs + chauffe eau + VMC hygro B	27 025 €		225 €		3 000 €	3 000 €	14 087 €	63%	C	27%
MOULIN Patrice et Marie-Claude (M)	HDL	Saône	1966	Remplacement des menuiseries + volets avec entrées d'air hygro réglables + chauffe eau solaire thermodynamique	37 232 €		225 €		7 200 €	7 200 €	8 600 €	42%	C	46%
GONNOT Arlette M	HDL	Grandfontaine	1956	VMC double flux + isolation des plafonds + remplancements des fenêtres	26 200 €		225 €		3 000 €	3 000 €	13 000 €	61%	D	25%
VEGH Marie-Claire M	Julienne Javel	Besançon	1987	Isolation des combles + changement des menuiseries extérieures + VMC hygro B + poêle à bûches	20 961 €		225 €		5 600 €	5 825 €	14 091 €	95%	D	39%
SAHLAOUI Yacoub M	HDL	Serre les Sapins	1988	Isolation thermique par l'extérieur + chaudière gaz à condensation + VMC hygro réglable et entrées d'air	22 850 €		225 €		3 000 €	3 000 €	13 000 €	70%	D	25%
LASMI Cherifa M	HDL	Besançon	1960	VMC + remplacement des menuiseries extérieures + ravalement de façade avec isolation	15 787 €		225 €		3 000 €	3 000 €	10 643 €	86%	C	26%
ROUSSILLON Héloïse M	HDL	Besançon	1972	Remplacement des fenêtres et volets roulants + porte d'entrée + vannes thermostatiques	10 962 €		225 €		1 797 €	1 797 €	9 165 €	100%	D	26%
HOUZELOT Luc et Aurélie M	HDL	Besançon	1973	Isolation par l'extérieur	18 896 €		225 €		3 000 €	3 000 €	€	16%	D	28%
HAKKAR Walid M	HDL	Besançon	1960	fenêtres + volets aluminium	11 192 €		225 €		2 652 €	2 652 €	8 305 €	98%	D	28%
TRONCHE Clémence M	HDL	Besançon	1950	Chaudière à condensation pour le chauffage et l'eau chaude + fenêtres PVC double vitrage + isolation d'un mur	15 037 €		225 €		2 800 €	2 800 €	10 835 €	91%	D	28%

* participation versée directement à l'opérateur

Total prévisionnel : 197 333 €

Demandes de subventions dans le cadre du dispositif PAMELA

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%														
ALEYA Lotfi		Besançon	1967	Isolation des murs par l'extérieur + isolation planches haut + VMC hydro-réglable	22 685 €				2 700 €	2 700 €		12%	D	50%
LAVIER Philippe		Ecole-Valentin	1964	Chaudière gaz à condensation chauffage eau chaude sanitaire + remplacements des menuiseries (PVC double vitrage) + installation d'une VMC simple flux Hygro B + isolation des combles perdus	14 787 €	105 €			1 350 €	1 455 €		10%	C	47%

Total prévisionnel : 4 155 €